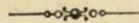


Mère de Dieu, la divine Patronne des âmes pures, la Consolatrice des affligés, la Reine des élus ! Les sentiments des populations catholiques se traduisaient alors en monuments élevés à sa gloire, comme témoignage de reconnaissance pour des bienfaits nombreux, et comme prières afin d'en obtenir de nouveaux. Partout, pour célébrer Marie, le granit s'animait sous le ciseau immortel des imagiers ; la pierre s'élançait en ogives légères et mystérieuses, ou courait en festons gracieux et en guirlandes de feuillages et de fleurs ; le verre empruntait à la palette du peintre les couleurs les plus vives et les plus savantes et racontait les beautés mystiques de l'admirable *Lis des Vallées*, comme s'exprimait le B. Albert-le-Grand.

Nous éprouvons une véritable joie à consigner ici les marques de la profonde vénération et de l'entière confiance que les chrétiens ont toujours manifestés envers la très douce et immaculée Vierge-Marie. Les hommages que nous lui rendons de nos jours sont donc une tradition de famille que les âmes bien nées se font un devoir et un bonheur de continuer.

Enfin un avantage que possède encore la Cathédrale de Chartres, c'est qu'elle est *bâtie* sur le sommet d'une colline, dont les flancs sont couverts par les habitations particulières, groupées et échelonnées autour du Temple de Marie comme des enfants autour de leur mère. Le noble édifice domine majestueusement l'antique cité, sur laquelle il semble projeter son ombre tutélaire, et il apparaît seul et tout entier aux regards des voyageurs éloignés encore de plusieurs lieues. Les deux clochers surtout qui se perdent dans les nues, communiquent à la perspective un mouvement plein de noblesse : ils forment le trait caractéristique du point de vue et s'élèvent en portant l'étendard de la Croix au-dessus de la ville et des plaines fertiles de la Beauce, comme pour détourner les effets de la justice céleste et implorer la miséricorde de Dieu.



## CHAPITRE DEUXIÈME.

### *Culte prophétique de Marie à Chartres, et première Cathédrale.*

CENT ans avant l'ère chrétienne, Chartres était déjà une ville importante : là, se trouvaient le Sanctuaire par excellence des Druides ou prêtres Gaulois et le siège de leur tribunal souverain ; là, se trouvaient le Milieu sacré de la Gaule et le grand Némète ; en un mot, c'était le centre du Druidisme et de l'action religieuse pour nos ancêtres païens. « A une époque fixe de l'année, dit César, les Druides s'assemblent sur le territoire des Carnutes, qui est considéré comme le centre de la Gaule, dans un lieu consacré (1). »

Or, d'après une tradition constante, c'est là que, au milieu d'un bocage sacré, dans une grotte, un siècle avant Jésus-Christ, les Druides érigèrent un autel, et placèrent une statue mystérieuse avec cette célèbre inscription : *Virgini pariturae, à la Vierge devant enfanter.*

L'érection de la statue à la Vierge-Mère est l'objet principal de la tradition chartraine : la *Vieille Chronique* de la Cathédrale, que l'on fait remonter au IX<sup>e</sup> siècle, le constate en ces termes si formels : « En feuilletant les histoires et les écrits de nos pères, ainsi que nos vieux volumes et nos antiques chartes, on trouve que l'Église chartraine a été fondée en l'honneur de la *Vierge qui doit enfanter*, longtemps avant la naissance de cette bienheureuse Vierge. Elle a été fondée par ceux qui sont appelés *Druides*, nom célèbre dans l'histoire. Instruits par

(1) *De Bello Gallico*, liv. VI, ch. iv. Jules César, né cent ans avant Jésus-Christ, fit la conquête de la Gaule de 58 à 48 avant Jésus-Christ ; il eut alors occasion de connaître le pays des Carnutes. Il nous apprend que la *Gaule primitive* avait son centre à Alesia, mais, après l'invasion des Belges, les Druides le transportèrent à Chartres, nommé par eux le vrai *Milieu* de la Gaule. Voir la *Statistique archéologique d'Eure-et-Loir*, par M. de Boisvillette, pages 107-110.

une inspiration divine et par les oracles des Prophètes, ils firent sculpter l'image d'une Vierge portant son fils en son giron, et ils la placèrent dans un lieu secret parmi les idoles, afin de l'honorer et de l'adorer (1). »

Un autre manuscrit, réputé de la même époque, vient corroborer ce récit de la *Vieille Chronique* : « L'Église Cathédrale de Chartres a été dédiée à la *Vierge devant enfanter*, avant la naissance de Jésus-Christ (2). »

Le temps, qui éprouve toutes choses, n'a pas ébranlé cette antique tradition; il n'a fait au contraire que l'affermir et la développer. Jean le Bon, dans ses lettres-patentes de 1356, disait : « L'église de Chartres a été fondée depuis fort longtemps, savoir, du vivant même de la bienheureuse Vierge Marie, comme il est écrit dans les anciens livres de cette Église. Cette glorieuse Vierge a même choisi cette église pour sa demeure spéciale, comme il a été révélé par beaucoup de miracles. *Ecclesia, ab antiquissimo tempore, videlicet vivente beata Maria Virgine gloriosa.* »

Dans les lettres de grâce et pardon, données à Loches, en 1432, par le roi Charles VII, il est déclaré qu'elles sont accordées : « En pitié et faveur de l'Église de Chartres, laquelle est la plus ancienne église du royaume, fondée par prophétie en l'honneur de la glorieuse Vierge Marie, par avant l'Incarnation de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et en laquelle icelle glorieuse Vierge fut aourée (honorée) en son vivant (3). » Dans un procès-verbal dressé, en 1459, par ordre de Louis XI, on lit : « L'Église de Chartres est une très noble église quaternaire, de

(1) Voir le *Cartulaire de Notre-Dame de Chartres*, tome I<sup>er</sup>, pages 28 et 29. La *Vieille Chronique* est la biographie sommaire des évêques de Chartres. Écrite au cours des événements, plusieurs mains ont contribué à sa rédaction; les dernières parties sont du XIV<sup>e</sup> siècle, mais nous pensons faire preuve de modération en attribuant cet ouvrage au IX<sup>e</sup> siècle; si l'on en juge par la simplicité du style qui caractérise les premières pages, il faudrait remonter beaucoup plus haut.

(2) Ce texte inédit a été publié pour la première fois dans le 3<sup>e</sup> volume des *Mémoires de la Société Archéologique d'Eure-et-Loir*.

(3) *Histoire du Pays Chartrain*, par Ozerai, tome II, page 409.

grant et ancienne fondation, fondée en l'honneur de la Vierge qui devait enfanter (1). » Cette antique tradition de Chartres paraissait si certaine au Président de Chasseneux, qu'il s'écriait fièrement, dans son *Catalogue de la Gloire du Monde*, imprimé à Lyon en 1529 : « N'est-il pas reconnu par tous les Français, que l'Église Notre-Dame de Chartres a été fondée avant la venue du Christ, en l'honneur de la *Vierge qui doit enfanter?* » Plus tard, le vénérable M. Olier, dans ses *Mémoires autographes*, salue Chartres du nom du : « Sainte et dévote ville, première dévotion du monde pour son antiquité, puisqu'elle a été érigée par prophétie (2). »

Le fait de l'érection par les Druides d'une statue à la Vierge devant enfanter, nous paraît incontestable. C'est une tradition qui a maintenant une possession de dix-huit siècles, consacrée par notre liturgie (3), appuyée sur les monuments de l'antiquité. Ainsi l'ont pensé tous les hommes d'érudition qui ont écrit *ex-professo* sur les origines de l'Église de Chartres, depuis le judicieux Souchet jusqu'à M<sup>gr</sup> Pie, l'illustre cardinal évêque de Poitiers (4). Ce n'est pas là une tradition légendaire que puisse repousser un homme grave. Aussi, de nos jours, le pieux évêque de Chartres n'a pas craint de dire, dans sa lettre pastorale du 15 août 1860 : « C'est un fait appuyé sur une tradition constante que les Druides, avant la venue du

(1) *Mémoires de la Société Archéologique*, tome I, page 133.

(2) Dans son attachement pour Notre-Dame de Chartres, M. Olier (1608-1657) eut la pensée d'établir son premier séminaire à Chartres même; des obstacles invincibles l'obligèrent à renoncer à ce projet.

(3) Un vieux Missel chartrain, 1482, f<sup>o</sup> 107 v<sup>o</sup>, énonce ouvertement que la ville de Chartres a été la première ville des Gaules appelée à la connaissance des mystères de l'Incarnation... « Domine, civitatem istam Carnotensem... *quam primam apud Gallos de mysterio tuæ incarnationis instruere voluisti... ad caelestem Jerusalem transferre digneris.* »

(4) Le cardinal E. Pie est né dans le diocèse de Chartres en 1815. Il avait une tendresse toute filiale pour Notre-Dame, et aimait à répéter qu'il Lui devait tout. Aussi, quand il fut nommé évêque de Poitiers, prit-il pour armoiries la Vierge du PILIER, avec cette devise : *Tuus sum ego*. Plusieurs de ses études sur la Cathédrale ont été publiées. Sa mort prématurée (18 mai 1880) excita des regrets universels dans l'Église.

Sauveur, honoraient à Chartres la Vierge qui devait enfanter, *Virgini parituræ*; sans doute par quelque connaissance parvenue jusqu'à eux de la prophétie d'Isaïe : *Une Vierge concevra et enfantera un fils.* »

Il m'est permis maintenant de m'écrier avec un savant aussi distingué que pieux : « Pour nous, Français, nous devons être fiers que ce soit sur le sol de notre patrie qu'ait été élevé le plus ancien monument destiné à glorifier la Mère de Dieu, et, les fils des vieux Carnutes, les habitants du pays chartrain, doivent se féliciter de posséder ce trésor. Il y a bien des lieux consacrés à la Vierge Marie, bien des lieux où elle opère chaque jour des miracles; mais la statue druidique de Chartres rappelle la plus ancienne manifestation de la terre pour honorer la Reine des Cieux (1). »

Ajoutons enfin que si l'Orient a le bonheur de posséder Nazareth et Bethléem, on peut dire qu'en Occident, Chartres est la terre classique du mystère de l'Incarnation; et si d'autres sanctuaires veulent revendiquer l'honneur d'avoir eu leur statue de la Vierge-Mère, avec l'inscription *Virgini parituræ*, il n'est pas insurmontable de prouver qu'ils l'ont probablement empruntée à la grotte de l'ancien *Autricum*.

L'autel druidique de Chartres demeura dans le même état jusqu'au moment où l'Évangile fut prêché dans cette ville. Mais à quelle époque la lumière évangélique a-t-elle éclairé les Chartrains? C'est une question très controversée depuis deux siècles, comme celle de l'évangélisation des Gaules en général. Disons ici quelques mots à ce sujet.

La tradition perpétuelle et immémoriale des Églises de France, tradition appuyée sur tous les documents historiques comme sur tous les monuments de la liturgie, montre le christianisme introduit dans notre pays dès le premier siècle. Ce fut Jean de Launoy (1603-1678) qui, le premier, essaya de faire table rase des traditions françaises : appuyé sur un texte, aujourd'hui contesté, de Grégoire de Tours, il prétendit que la foi chrétienne n'avait été prêchée dans les Gaules que vers le milieu du III<sup>e</sup> siècle. Tous les Jansénistes et tous les

(1) *Voix de Notre-Dame de Chartres*, année 1871, p. 222.

Catholiques teintés de gallicanisme ou de rationalisme s'empressèrent d'admettre les conclusions de Jean de Launoy. Cette opinion fut dominante jusqu'en 1848, époque où parurent les savants travaux de l'abbé Faillon sur l'*Apostolat en Provence de sainte Marie-Madeleine, de sainte Marthe et de saint Lazare* (1). Ils opérèrent immédiatement une forte réaction en faveur des antiques traditions. Aujourd'hui, on admet généralement comme une vérité incontestable que saint Pierre a envoyé dans les Gaules une foule de missionnaires pour les évangéliser, et l'on dit avec Bossuet que « L'Église naissante remplissait toute la terre; et non seulement l'Orient, mais encore l'Occident, outre l'Italie, toutes les provinces d'Espagne, les diverses nations des Gaules, la Germanie, la Grande-Bretagne (2). »

Déjà, au XVII<sup>e</sup> siècle, le judicieux Souchet confondait les novateurs de son temps par ce raisonnement : « L'Église, dès sa naissance, aurait-elle été tellement embrouillée de ténèbres, qu'on n'eût pu, au travers d'icelles, reconnoître la vérité qu'après quinze ou seize cents ans, jusqu'à ce que quelques-uns se sont avisés de révoquer en doute ce qui avoit été tenu pour certain et constant par toute l'antiquité? A qui doit-on plutôt croire, à la tradition des Églises, ou à sept ou huit personnages qui ont publié l'opinion de Grégoire de Tours, et qu'ils défendent comme si c'étoit un oracle, bien qu'elle soit fausse? »

Quant à nous, nous croyons pouvoir affirmer que les premiers apôtres sont venus à Chartres en l'an 67 de l'Incarnation ou en l'an 34 du Salut ou de la Passion, comme quelques-

(1) Cet ouvrage a paru chez Migne, en 2 vol. in-4<sup>o</sup>, 1848.

(2) *Discours sur l'Histoire Universelle*. Bossuet dit encore dans son *Discours sur l'Unité de l'Église* : « A la suite de Rome, et, par elle, tout l'Occident est venu à Jésus-Christ, et nous y sommes venus des premiers... C'est vous, Seigneur, qui excitâtes saint Pierre et ses successeurs à nous envoyer, dès les premiers temps, les évêques qui ont fondé nos églises. » On vient de voir quel est le sentiment de Bossuet, voici maintenant comment s'exprime Châteaubriand dans ses *Études historiques* : « Pierre envoya des missionnaires en Sicile, en Italie, dans les Gaules et sur les côtes de l'Afrique. »

uns comptaient autrefois. Ce n'est pas ici le lieu d'étaler les preuves nombreuses qui appuient notre opinion ; un mémoire spécial serait nécessaire.

Les premiers apôtres de Chartres furent saint Potentien, saint Altin, saint Eodald et saint Sérotin. Ces noms sont indiqués dans une Vie de saint Savinien, écrite au V<sup>e</sup> siècle, par un auteur anonyme de Sens (1). C'est le document le plus ancien et le plus authentique que nous possédions sur les hommes de Dieu qui ont évangélisé nos ancêtres. En le prenant pour guide, et en tenant compte des leçons du Bréviaire de Chartres, nous serons peu exposés à nous égarer.

Après avoir dit que saint Savinien était du nombre des soixante-douze disciples de Notre-Seigneur Jésus-Christ, l'auteur raconte ainsi sa mission dans les Gaules : « Lorsque le » bienheureux Pierre, prince des Apôtres, eut amené dans » le sentier de la vérité un grand nombre des habitants de » Rome, il résolut d'envoyer des missionnaires apostoliques » en divers lieux de l'empire romain, même durant la persé- » cution de Néron. Il appela donc près de lui les disciples du » Seigneur, Savinien, Potentien et Altin, et il leur dit : O » Savinien, le plus cher de nos disciples, et vous, illustres » Potentien et Altin, offrez au Seigneur Jésus un présent » agréable : fortifiés par l'onction spirituelle, n'hésitez point » de partir incontinent pour les diverses provinces des Gaules. » Ne craignez rien ; la divine protection de notre Sauveur

(1) Cette ancienne Vie se lit manuscrite à la Bibliothèque communale de la ville de Chartres dans deux légendaires provenant de la Bibliothèque du Chapitre ; le premier, n° 190, est attribué au XIII<sup>e</sup> siècle, le second, n° 479, au XV<sup>e</sup> siècle. Nous connaissons encore d'autres manuscrits des *actes de Savinien* à la Bibliothèque nationale de Paris. Mais quelque anciens qu'ils soient, on s'aperçoit facilement qu'ils ont tous été copiés et développés d'après un texte plus ancien encore, que les érudits croient être du V<sup>e</sup> siècle. Cette vie de saint Savinien se retrouve dans la *Chronique d'Auvergne*, dans le *Miroir historial* de Vincent de Beauvais, etc... Elle est brièvement traduite dans les *Fleurs des Saints* de Ribadineira, dans les *Petits Bollandistes* de M<sup>s</sup> Guérin, dans l'introduction du *Cartulaire de Notre-Dame de Chartres*, etc.

» vous accompagnera partout. Les peuples de la Gaule ont » perdu le sens ; ils adorent de fausses divinités et de vaines » idoles ; allez donc les éclairer, arrachez-les à l'erreur et à la » superstition ; amenez-les à la vraie foi, et dites-leur com- » bien sont admirables les actions et les miracles de Notre- » Seigneur Jésus-Christ. »

Le bienheureux Savinien se mit aussitôt en route pour la ville de Sens : il y arriva enfin après de longues fatigues. Il la trouva tout entière adonnée aux plus cruelles superstitions de l'idolâtrie. Incontinent il se mit à prêcher l'Évangile avec saint Potentien et saint Altin ; il convertit tout d'abord quelques païens vertueux, parmi lesquels se trouvaient Sérotin et Eodald qu'il s'associa dans l'apostolat. Peu de temps après il eut la consolation de voir une grande multitude de Sénonais accepter la parole du salut éternel. Alors le bienheureux Savinien, se rappelant les ordres de saint Pierre, prince des Apôtres, qui lui avait dit d'évangéliser d'autres villes des Gaules, fit venir ses quatre compagnons, et leur dit : « Prenez » le bouclier d'une foi inexpugnable, parcourez les villes de » cette vaste province, chassez-en les perfides superstitions et » prêchez partout la vérité de l'Évangile. » C'était quelques jours après le martyre de saint Pierre et de saint Paul que le premier archevêque de Sens tenait ce langage (1).

Saint Potentien, saint Altin, saint Eodald et saint Sérotin partirent dès le lendemain. Ils prirent la route d'Orléans, où ils s'arrêtèrent quelque temps et où ils firent d'assez nombreux prosélytes. Ils vinrent ensuite à Chartres, qui était, comme nous l'avons dit, la capitale de la religion druidique (2).

Lorsque saint Potentien et ses trois compagnons arrivèrent à Chartres, ils furent sans doute très heureux de trouver

(1) Le martyre de saint Pierre et de saint Paul eut lieu à Rome, le 29 juin de l'an 67, d'après les recherches faites à Rome par l'ordre de Pie IX pour le dix-huitième centenaire.

(2) On sait qu'alors il y avait deux voies romaines de Sens à Chartres : l'une par Orléans et Allaines, l'autre par Angerville et Gouillons (*Statistique archéologique d'Eure-et-Loir*, par M. de Boisville, pages 105 et 191).

l'autel druidique et la statue de la Vierge qui devait enfanter. Comme saint Paul devant l'Aréopage arguait de l'autel élevé *au Dieu inconnu* pour amener les Athéniens à la connaissance du vrai Dieu, de même nos premiers apôtres s'empresèrent de profiter de cette circonstance et d'annoncer que cette Vierge et son Fils étaient venus en ce monde.

« En sortant d'Orléans, saint Potentien, saint Altin, saint Eodald et saint Sérotin prirent la route de Chartres où ils parvinrent bientôt. Ils s'y arrêtèrent pendant plusieurs jours, et, dans leurs prédications, ils montrèrent aux infidèles que Jésus-Christ, le Fils de Dieu, est descendu du ciel en terre pour racheter le genre humain, qu'il est mort sur la croix pour tous les hommes et qu'il est glorieusement ressuscité le troisième jour après sa mort. Comme la parole des missionnaires était soutenue par leurs miracles et la sainteté de leur vie, une partie du peuple chartrain se convertit, abandonna la perfidie des idoles et reçut le baptême de la pénitence en rémission des péchés. Cependant les hommes de Dieu, voyant la multitude des fidèles, se hâtèrent de consacrer, au pied des murs de la ville, une église en l'honneur de la Bienheureuse Vierge Marie; en même temps ils élurent des ministres sacrés pour chaque office.

» Alors, Quirinus, gouverneur de la ville pour l'empereur Néron, ayant appris ces nombreuses conversions, entra dans une étrange colère; il fit amener en sa présence les saints missionnaires, Potentien, Altin, Eodald et Sérotin. *Pourquoi, leur dit-il, avez-vous apporté ici l'ignominie d'une doctrine absurde? Par quelle témérité avez-vous osé porter vos pas jusqu'à nous?* Les courageux martyrs répondirent: *Nous sommes venus en cette ville pour travailler à votre salut. Abandonnez vos vaines et cruelles idoles, vous arriverez à la connaissance de Jésus-Christ, le Fils béni du Dieu tout-puissant. Ce divin Jésus, pour sauver les hommes, s'est laissé crucifier par les Juifs: c'est en son nom que la gloire céleste est conférée aux mortels, et sans son baptême nul ne peut être sauvé.* Ce qu'entendant le gouverneur, il ordonna qu'on battit cruellement de verges les saints martyrs de Dieu et qu'ensuite on les jetât chargés de fers dans

» une noire prison. Les courageux soldats de Jésus-Christ ne se laissèrent point abattre, au contraire, ils s'estimèrent heureux d'avoir quelque chose à souffrir pour le nom de leur divin Maître. Quand les fidèles Chartains eurent appris la nouvelle de l'emprisonnement de leurs pères spirituels, ils accoururent en grand nombre à la prison. Une jeune fille nommée Modeste, qui avait obtenu le don de la foi par le mérite des prières de nos saints Martyrs, se hâta aussi d'arriver auprès d'eux et de leur rendre tous les bons offices que leur triste situation réclamait.

» Cependant les prêtres des idoles s'adressèrent hardiment à Quirinus: *Faites arrêter, lui dirent-ils, tous les chrétiens qui se trouvent réunis autour des étrangers.* Quirinus les écoute, ses satellites entourent les chrétiens, les passent au fil de l'épée et jettent leurs membres sanglants avec ceux de la vierge Modeste dans un puits profond qui se trouvait placé près de la basilique de la Mère de Dieu (1). Bientôt le



MARTYRE DE SAINTE MODESTE  
(Bas-relief du portail septentrional  
de la Cathédrale).

(1) La *Vieille Chronique* ajoute que sainte Modeste était la propre fille de Quirinus, et que le puits où furent précipités les membres sanglants des martyrs se trouvait dans un lieu qui s'appela dans la

» cruel gouverneur est frappé par la justice divine : il est  
 » privé de la vie présente et conduit au supplice éternel du  
 » séjour de la mort. Quant aux saints missionnaires, ils sont  
 » arrachés de leur prison (1) par le peuple attéré à la vue de  
 » la punition subite de Quirinus. Saint Altin et saint Eodald  
 » quittèrent Chartres et se rendirent à Paris, à Meaux et à  
 » Créteil, où ils eurent la consolation de ramener à la lumière  
 » évangélique beaucoup de pauvres aveugles de l'idolâtrie;  
 » saint Potentien et saint Sérotin allèrent à Troyes pour y  
 » porter la semence évangélique. » Tel est le résumé de la Vie  
 de saint Savinien.

Nous avons vu précédemment que ces missionnaires avant  
 de quitter Chartres y avaient établi des ministres pour les  
 fonctions sacrées : *Uniuscujusque officii servitores singilla-*  
*tim efficaciter perelegerunt*; et, d'après la *Vieille Chronique*,  
 « saint Aventin fut le premier évêque de la sainte Église de  
 » Chartres; il la gouverna pendant près de trente ans sous le  
 » gouverneur Quirinus et ses successeurs envoyés par les  
 » empereurs romains. » Il est probable qu'il profita du calme  
 dont fut suivie la mort subite de Quirinus pour relever l'église  
 que saint Potentien avait consacrée et que le gouverneur  
 romain avait anéantie.

L'église de saint Potentien se trouvait-elle à l'endroit  
 où s'élève aujourd'hui notre majestueuse Cathédrale? La  
 tradition ne lève aucun doute sur cette question; ce qui est  
 généralement admis, c'est que la première église de Chartres  
 a été construite au-dessus de la grotte druidique. Comment  
 pouvait-il en être autrement? Cette grotte, dont nous supposons  
 l'entrée à mi-côte, pénétrait plus ou moins dans la montagne

suite le lieu des *Saints-Forts*, *locus sanctorum fortium*. — Au nombre  
 des victimes de Quirinus, on doit compter sainte Soline, vierge et  
 martyre, venue du Poitou à Chartres, à cause de son sanctuaire, *urbem*  
*Carnutensem transmigrat ubi sanctissimæ Virginis Deiparæ famosa erat*  
*ædicula*. (Bréviaire de Chartres.)

(1) On montre encore aujourd'hui l'emplacement au dessous duquel on suppose que se trouvait cette prison.

vers l'occident, mais elle était trop restreinte pour contenir les  
 fidèles dont le nombre était devenu considérable, *Fidelium*  
*non minima multitudo*, disent les Actes de saint Savinien. La  
 déclivité du sol ne permettait guère de s'agrandir en s'avan-  
 çant du côté de l'Orient; ce fut alors une sorte de nécessité de  
 s'établir sur le plateau au-dessus du point où nos premiers  
 missionnaires avaient trouvé l'autel dédié à la *Vierge qui*  
*devait enfanter*. Animés de l'esprit de l'Église si attentive à  
 conserver les vieux souvenirs, ils n'eurent garde de perdre la  
 trace de ce sanctuaire primitif, qui leur avait servi comme de  
 point d'appui pour annoncer le fait accompli de notre Rédemp-  
 tion.

De plus les premiers Chrétiens n'ont bâti des églises que  
 dans des lieux de sépultures, *area sepulcrarum*, comme les  
 appelle Tertullien. Les lois romaines déclaraient en effet que  
 tout sol réservé aux sépultures était un sol religieux et elles  
 permettaient d'y élever un oratoire, *cella memoriæ* (1). Or,  
 nous avons plusieurs raisons de croire que les terrains envi-  
 ronnants servaient à cet usage : ainsi l'église de Saint-Nicolas  
 du cloître, attenante au chevet de la Cathédrale et détruite  
 en 1702, renfermait plusieurs sarcophages mis à découvert  
 après des fouilles profondes, entre autres celui de saint  
 Calétric, évêque de Chartres, mort en 567 (2). Le cimetière de  
 Saint-Jérôme, auprès de la chapelle Saint-Piat, était un terrain  
 déjà consacré aux sépultures dans ses couches inférieures; et  
 enfin, quand les satellites du gouverneur romain voulurent

(1) *Bulletin d'archéologie chrétienne*, par M. le chevalier de Rossi, année 1864. — *Nouvelles études sur les Catacombes romaines*, par M. le comte de Richeumont, 1870, p. 5 à 35. — M. J. de Laurière nous dit encore que la loi et les usages ont toujours considéré comme sacrés les cimetières, lois et usages que la police impériale n'osait pas violer. Dans le code de Justinien, qui n'est autre qu'une compilation des plus anciennes lois de Rome, nous lisons : *Qui sepulchra violant (domus ut ita dicam defunctorum) geminum videntur facinus perpetrare...* puis viennent les peines infligées aux profanateurs. (Codex, liv. IX, tom. XIX.)

(2) *Mémoires de la Société Archéologique d'Eure-et-Loir*, Historique du Cloître de Notre-Dame, par M. Lecocq, tom. I, p. 151 et 152.

simplifier l'ensevelissement de nos premiers martyrs, ils jetèrent leurs membres sanglants dans un puits voisin du champ des morts. Comme ce puits fournissait sans doute l'eau nécessaire à l'administration du baptême, afin de le rendre à sa destination, il fallut en extraire ces reliques sacrées, qui furent alors transportées tout auprès et inhumées à l'endroit que nous appelons aujourd'hui le *martyrium*; or ce *martyrium* se trouve être contigu avec le terrain correspondant au cimetière de Saint-Jérôme.

Enfin les *Actes* nous disent que saint Potentien établit son église au bas des murailles : *Sancti Dei in veneratione Dei genitricis Mariæ infrà muros urbis ecclesiam... dedicaverunt*. Or, sous les Romains, les murs de Chartres du côté nord passaient le long de la rue du Cheval-Blanc où s'élèvent aujourd'hui les maisons du cloître (1) : il serait donc exact de dire que l'église de saint Potentien, laquelle nous identifions sous plusieurs rapports avec la chapelle de Notre-Dame de Sous-Terre, était située *infrà muros urbis*. — Nous n'osons ajouter que cela était encore vrai pour ces murailles gallo-romaines ou mérovingiennes que nous voyons dans le *martyrium*, car nos archéologues, tout en admettant que ces constructions ne sont pas postérieures au VI<sup>e</sup> siècle, n'acceptent pas qu'elles soient antérieures au III<sup>e</sup> siècle. — Ces explications suffiront, ce semble, pour justifier nos traditions sur l'emplacement de notre première église épiscopale.

L'église de saint Potentien et de saint Aventin était réduite sans doute à de petites proportions, mais elle dut être digne du Dieu trois fois saint et de celle qui s'est toujours montrée la Dame de Chartres. Ce serait se tromper que de croire que les églises primitives étaient pauvres et misérables; elles devaient au contraire être pourvues de certaines décorations, conséquence de la foi généreuse des pasteurs et des fidèles. Saint Aignan, qui est compté parmi les premiers évêques de Chartres, laissa tout son patrimoine à l'église de Notre-Dame,

(1) *Mémoires de la Société Archéologique d'Eure-et-Loir*, tom. I, p. 142.

afin de contribuer à augmenter l'honneur de cette Vierge Immaculée, dans son sanctuaire le plus saint de l'univers, et le plus célèbre par l'admirable concours et la tendre dévotion des fidèles (1). Un art avancé pouvait s'y déployer en images symboliques de la Bible et de l'Évangile. C'est du moins ce que nous donnent à penser les admirables découvertes de M. le chevalier de Rossi (2), et ses conclusions sont admises sans réclamations par l'Europe archéologique (3). Du reste, Lucien, auteur païen, contemporain des Apôtres, nous en fournit une preuve dans son dialogue *Philopatris*; il introduit un certain Critias qui, engagé par un fidèle à croire en J.-C., se laisse conduire par lui à l'église des chrétiens : « Nous avons déjà, dit-il, passé le seuil » d'airain et les portes de fer, lorsqu'après avoir gravi » plusieurs escaliers, nous nous trouvâmes dans une salle » toute brillante d'or, comme Homère représente celle de » Ménélas. » Les églises primitives n'étaient donc pas dénuées de richesses artistiques : la splendeur récente de nos sanctuaires peut invoquer comme modèle celle des temps apostoliques. Toutefois, la gloire de la première église chartreuse fut moins dans la richesse de ses décorations que dans les saints illustres qui la gouvernèrent, comme saint Aventin, saint Optat, saint Martin-le-Blanc et saint Aignan,

(1) Extrait du *Bréviaire chartrain de 1864* : Ut virginis immaculatissimæ honorem in sanctissimo totius orbis templo quod admirabili populorum concursu ac devotione celebratur sua liberalitate augetur.

(2) Jean-Baptiste, chevalier de Rossi, archéologue et épigraphiste, né à Rome en 1821, fit ses premières études archéologiques sous la direction du R. P. Marchi. Ses savantes recherches ont éclairé un grand nombre d'événements se rapportant aux premiers siècles de l'Église.

(3) *Bulletin de l'archéologie chrétienne*, années 1865 et 1869. — Cf. *De la liturgie*, par le cardinal Bona, tome I<sup>er</sup>, pages 303 et 339. — *Cours d'archéologie*, par M. l'abbé Godard, page 105. — *Vetera monumenta*, par Ciampini, 2 vol. in-folio, passim. — *Origines de l'Église romaine*, par les Bénédictins de Solesmes, tome I<sup>er</sup>, page 273.

ou qui vinrent y prêcher l'Évangile comme saint Cheron et saint Piat (1).



A. H.  
MARTYRE DE SAINT CHERON

(Bas-relief du portail méridional.)

» est comblé maintenant et treillissé de balustres. »

(1) Saint Cheron vint à Chartres en même temps que saint Denis se rendait à Paris. Le Bréviaire dit de lui : *Caraunus nobis evangelisavit*

Quarante ans plus tard, Souchet écrivait : « Derrière l'autel de la Vierge se trouve le puits *des Saints-Forts*, c'est-à-dire des Martyrs, qui y furent jectés dedans dès la première persécution. » Et au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle, le chanoine Estienne ajoutait la note suivante : « Autrefois, l'autel de la Sainte-Vierge estoit devant le puits; mais aujourd'hui ayant esté reculé pour rendre la chapelle plus grande, il est présentement derrière le puits; lequel se trouve sous le marchepied de l'autel du côté de l'épître. » — Félibien, dans son plan de la crypte dressé en 1678 et conservé à la Bibliothèque communale de Chartres (2), l'indique au coin du marchepied de l'autel de la Sainte-Vierge avec cette légende : « Puits des saints Forts dans lequel une grande quantité de martyrs ont esté jectés; il est à présent comblé et couvert du marche-pied de l'autel. » Enfin d'après les *Registres capitulaires*, 13 février 1700, M. le chancelier, un des commis de Sous-Terre et M. le Tunais apportèrent à la séance une inscription pour être mise au dessus du puits des Saints-Forts.

D'après des indications si précises, des fouilles furent tentées à plusieurs reprises : 1<sup>o</sup> en 1843, jusqu'à une profondeur de trois mètres. On put constater seulement que le terrain était un remblai de terre végétale, dans lequel se trouvaient des débris de démolition, des ossements humains, des fragments de poteries antiques, des pièces de monnaies romaines, un commencement d'escalier se dirigeant vers le caveau de Saint-Lubin; 2<sup>o</sup> en 1849, par M. Lassus (3), architecte restaurateur et, 3<sup>o</sup> en 1855, par M. P. Durand (1). Ces fouilles

*investigabiles divitias Christi*. — Saint Piat prêcha les Carnutes au III<sup>e</sup> siècle avant de se rendre dans le Tournes où il fut martyrisé. (*Histoire du diocèse de Chartres*, par Souchet, tome I<sup>er</sup>, pages 364 et 365.)

(1) Voir à la Bibliothèque com. de Chartres, 2/9, n<sup>o</sup> 3,319. Ce plan est reproduit dans le tom. VI des *Mémoires de la Société Archéologique*, page 405.

(2) J.-B. Lassus, né à Paris en 1807, mort en 1857, fut toute sa vie grand admirateur de l'architecture gothique. C'est à lui que l'on doit la restauration de la cathédrale de Paris, de la Sainte-Chapelle en

furent poussées jusque sous l'autel de Saint-Savinien et Saint-Potentien, mais elles n'ont amené aucun résultat : nul vestige de puits n'a été découvert. Faut-il en conclure que nos historiens modernes ont été induits en erreur ? Cette conclusion nous semble difficile à admettre : il est plus naturel de supposer que les fouilles n'ont pas été assez profondes. En 1877, à vingt-cinq mètres du point qui nous occupe, extérieurement à la crypte, on fit creuser un puits pour recevoir les eaux pluviales, quand elles sont trop abondantes ; on a creusé jusqu'à la profondeur de 7 mètres 50 centimètres, c'est-à-dire plus de cinq mètres au-dessous du sol de la crypte, on n'a rencontré d'abord que de la terre végétale mélangée de quelques plâtras, puis beaucoup de fragments de maçonnerie, des débris de tuiles à rebord avec des briques énormes et même plusieurs fragments de marbre ornés de moulures ; on était donc en présence d'une épaisseur considérable de terres rapportées. Les sondages opérés en 1849 n'avaient pas même trois mètres de profondeur.

Nous accepterons donc les indications données par les historiens modernes, d'autant plus qu'elles concordent avec nos plus anciens documents. La *Vie de saint Savinien* nous dit : « Les Martyrs furent précipités dans un puits de grande profondeur, lequel était situé près de la Basilique de la mère de Dieu ; » *qui situs erat penes Dei genitricis Basilicam* (2). Et la *Vieille chronique* s'exprime à peu près dans les mêmes

collaboration avec Viollet-le-Duc. Il est l'auteur de la restauration du clocher neuf. C'est sur lui que reposait la publication des gravures de la grande Monographie de notre Cathédrale.

(1) Le docteur Paul Durand, né à Paris le 16 mars 1806, est mort le 27 décembre 1882. Ses connaissances exceptionnelles en archéologie lui avaient acquis une célébrité qui s'étendait hors de la France. Nous lui devons la restauration de notre crypte. Il était associé aux architectes du Gouvernement pour tous les travaux qui se poursuivaient depuis 1836 dans notre Cathédrale.

(2) *Basilica* désignait au V<sup>e</sup> siècle toutes sortes d'églises grandes ou petites. On rencontre cette expression presque à chaque page dans saint Jérôme, saint Augustin, saint Paulin et les autres écrivains ecclésiastiques de cette époque. (*De la Liturgie*, par le cardinal Bona, tome I<sup>er</sup>, page 324.) Cf. *Decretum B. Ivonis*, part. III, cap. 148.

termes : « Quirinus enflammé de colère fit jeter les corps des » nombreux martyrs dans un puits de grande profondeur, » situé près de l'Église de la Bienheureuse Vierge Marie dans » un lieu nommé maintenant le *Lieu des saints forts* ; » apud Ecclesiam B. V. M., *in loco qui locus sanctorum Fortium nunc nominatur*.

Tout s'expliquera donc en supposant la basilique sur le haut de la colline, et le puits ainsi que l'entrée de la grotte sur le flanc escarpé de la montagne. C'est du reste ce que nous avons admis dès le début.

Nous terminons ce chapitre avec le regret de n'avoir pas jeté une lumière décisive sur la question de nos origines : du moins, nous nous sommes efforcé de respecter nos anciennes et chères croyances en nous appuyant sur les documents les plus avoués. Il est surtout un point que nous n'avons pas craint d'affirmer, c'est que l'église érigée à Chartres par les missionnaires que nous ont envoyés les premiers Apôtres, repose sur la grotte druidique. Ne l'oublions pas : la célébrité du sanctuaire de Chartres est due à son antique fondement : je veux dire, la grotte des Druides, son autel et sa statue prophétique. Pour me servir de l'expression de M<sup>sr</sup> Pie, c'est de ce germe que notre basilique est éclosée.... la source est *en bas et au dessous*.

